



**AOO**

---

**Concession de service public des lignes régulières  
interurbaines de transport de voyageurs sur le  
territoire de la Gironde**

---

**VOS QUESTIONS / NOS REPONSES**

**Consultation n° 2026I000S03609**

|                                |
|--------------------------------|
| <p>DOCUMENT DE REPONSE N°2</p> |
|--------------------------------|

**Question 2 :**

Concernant le cadre de réponse Excel, pour les onglets d'UOs (LR1 à 12, RS1 à 10, SATPS1 à 3), faut-il renseigner le nombre de véhicules y compris réserves ou hors réserves ?

**Réponse 2 :**

Les onglets d'UO doivent renseigner les véhicules directement affectés à la ligne ou au service, hors véhicules de réserve.

Les véhicules de réserve sont renseignés dans l'onglet « Etat du parc », qui permet notamment d'identifier leur fonction. Ils n'ont donc pas à être ventilés entre les différentes lignes, ce qui conduirait à une répartition artificielle de ces véhicules.

**Question 3 :**

Concernant le cadre de réponse excel, pour les onglets d'UOs (LR1 à 12, RS1 à 10, SATPS1 à 3), il est indiqué "UO équivalent temps plein" pour les véhicules (lignes Excel 38 à 42) ; faut-il bien comprendre "Véhicule équivalent complet" ?

**Réponse 3 :**

Oui. L'unité doit être comprise comme un nombre de véhicules en équivalent temps plein affectés à la ligne ou au service.

En cas d'affectation partagée, le véhicule doit être proratisé en fonction de son affectation. Ainsi, un véhicule affecté à 50 % à une ligne est comptabilisé pour 0,5 véhicule équivalent temps plein sur cette ligne.

Les véhicules de réserve restent exclus de ce décompte, conformément à la réponse à la question 2.

**Question 4 :**

Cadre\_de\_réponse\_CSP\_33 : Tous les onglets d'UOs (LR1 à 12, Synthèse LR, RS1 à 10, synthèse RS, SATPS1 à 3, synthèse SATPS et synthèse UO) demandent les kilomètres totaux pour les énergies gazole, HVO, bioGNV (mentionné 2 fois) et électrique (cf lignes Excel 20 à 25).

Or les onglets de charges d'exploitation LR 1 à 12, RS1 à 10, SATPS 1 à 3 et charges d'exploitations décomposent les coûts d'énergie en "Gazole, Biocarburant (à préciser), BioGNV ou GNV (à préciser) et électrique" (cf lignes Excel 13 à 18).

Pour l'homogénéité et la cohérence des données renseignées, serait-il possible de mettre les onglets d'UOs en phase avec les onglets de charges d'exploitation en ventilant les kilomètres selon les énergies mentionnées

dans les onglets de charges d'exploitation, à savoir "Gazole, Biocarburant (à préciser), HVO, BioGNV ou GNV (à préciser) et électrique" ?

**Réponse 4 :**

Oui. Le cadre de réponse Excel est corrigé afin d'harmoniser la ventilation des kilomètres par énergie entre les onglets d'UO et les onglets de charges d'exploitation.

La nomenclature retenue est la suivante :

- Gazole ;
- Biocarburant (à préciser) ;
- HVO ;
- BioGNV ou GNV (à préciser) ;
- Électrique ;
- Autre : à détailler.

Le doublon « BioGNV » actuellement présent dans les onglets d'UO est ainsi supprimé et le HVO est explicitement identifié dans les onglets de charges d'exploitation.

**Question 5 :**

Cadre\_de\_réponse\_CSP\_33 : Les article 25.1 et 25.2 du projet de contrat listent 6 catégories de véhicules alors que les onglets d'UOs (LR1 à 12, Synthèse LR, RS1 à 10, synthèse RS, SATPS1 à 3, synthèse SATPS et synthèse UO) ne prévoient que 5 catégories de véhicule (cf lignes Excel 38 à 42).

Pouvez-vous nous préciser si le parc doit être analysé en 5 ou 6 catégories ?

S'il faut retenir 6 catégories, pouvez-vous modifier le Cadre Excel de réponse en conséquence ?

**Réponse 5 :**

Le parc doit être analysé selon les 6 catégories de véhicules prévues aux articles 25.1 et 25.2 du projet de contrat :

- Catégorie 1 : véhicule de moins de 9 places ;
- Catégorie 2 : véhicule de 10 à 35 places ;
- Catégorie 3 : véhicule de 36 à 58 places ;
- Catégorie 4 : véhicule de 59 à 62 places ;
- Catégorie 5 : véhicule de 63 places et plus ;
- Catégorie 6 : véhicule de type Low-entry.

Le cadre de réponse Excel est corrigé en conséquence afin d'intégrer la catégorie 6 dans l'ensemble des onglets d'UO et des onglets de synthèse concernés. Les formules de totalisation sont également adaptées afin d'intégrer cette sixième catégorie.